Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'un immeuble bâti

R. 1334-14, R. 1334-19, R. 1334-22, R. 1334-29-6 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ; Arrêté du 26 juin 2013 ; Arrêtés du 16/07/2019 et 23/01/2020 ; Norme NF X46-020 d'août 2017



COMPLEMENT TOITURE

Numéro de rapport	**68941-134999 A**
Propriétaire	**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE**
Donneur d'ordre	**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE**
Adresse de l'immeuble	**ATELIER ILES DES IMPRESSIONNISTES** **78400 CHATOU**
Type de bien	**Bâtiment**
Date de la commande	**02/06/2023**
La (ou les) date(s) d'exécution du repérage	**08/06/2023**
Date d'émission du rapport de repérage	**19/06/2023**
Référence du programme de travaux / démolition	

Signataire du rapport

Signature et Visa



apave
Apave Diagnostics
84, rue Charles Michels
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 33 (0)1 80 89 45 10
saintdenis@adiag.apave.com
SIRET 4483 336 319 00205

Opérateur de repérage :
HENIN Nicolas
Apave Diagnostics
Le **19/06/2023**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et avec l'accord écrit de son signataire.

Conclusions

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Commentaires :

-Les locaux sont encore occupés par des locataires, aucun sondage destructif lourd n'a été réalisé afin de ne pas exposer les occupants à des fibres d'amiante

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT 1
CONCLUSIONS 1
DESCRIPTION DE LA MISSION 4
OBJET DE LA MISSION : 4
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES : 4
IDENTIFICATION COMPLETE DU BATIMENT / IMMEUBLE CONCERNE : 4
IDENTIFICATION DU LABORATOIRE D'ANALYSE : 4
PERIMETRE DE LA DEMOLITION 4
PROGRAMME DE REPERAGE 5
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 5
ÉCARTS, ADJONCTIONS OU SUPPRESSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF X 46-020 ET JUSTIFICATION 6
ANALYSE DOCUMENTAIRE : 6
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES 6
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE 6
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES 7
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 8
ANNEXE : PLANS / CROQUIS 9
ANNEXE : ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGE 11
ANNEXE : PROCES-VERBAUX D'ANALYSE 12
ANNEXE : CERTIFICAT DE COMPETENCE 15
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE 16

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante, défini à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné par le repérage.	
Références de l'ordre de mission : **68941-134999**	Référence du donneur d'ordre : **VNF LOT 2-Atelier Chatou**

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble :	**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE**	
Adresse du propriétaire :	**DT BS UTI MARNE - BARRAGE DE LA MARNE - QUAI DE LA GRANDE ILE 77100 MEAUX**	
Représenté par :	**Mr BLEYNIE**	
Donneur d'ordre :	**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE**	
Accompagnateur :	**Mr BLEYNIE**	
Opérateur ayant réalisé le repérage :	**Monsieur HENIN Nicolas**	
N° de certification de l'opérateur :	**C2019-SE02-026**	Organisme : **WE-CERT**
Nom et adresse de l'entreprise :	**Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 SAINT-DENIS CEDEX**	
N° de Siret :	**48333631900205**	
RCP compagnie n° de police :	**AXA IARD - 10800807204**	

1.3 Identification complète du bâtiment / immeuble concerné :

Dénomination :	**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE**	
Adresse complète :	**ATELIER ILES DES IMPRESSIONNISTES - 78400 CHATOU**	
Bâtiment :	**Atelier et appartement**	
Escalier :	**Sans objet**	
Etage :	**Toiture**	
Porte :	**Sans objet**	
N° de lot :	**Sans objet**	
Référence Cadastrale :	**Non communiqué(e)**	
Date du permis de Construire : **Non communiquée**		Date de la construction : **Non communiquée**
Fonction principale du bâtiment :	**Bâtiment**	
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :	**ATELIER ILES DES IMPRESSIONNISTES - 78400 CHATOU**	

1.4 Identification du laboratoire d'analyse :

Laboratoire d'analyse	**Agence ITGA St Grégoire Bât K**
Adresse laboratoire	**Parc d'affaires - Bât. K Espace Performance 35768 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX**
Numéro d'accréditation	**1-5970**

2 Périmètre de la démolition

Programme / Description de la démolition envisagée par le donneur d'ordre, ouvrage et partie d'ouvrage à inspecter :

Complément d'analyses sur la toiture.

3 Programme de repérage

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) : Liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées. Ardoises. Éléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toitures.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faîtages, closoirs...
2. Façades	
Panneaux-sandwichs. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses.... Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Éléments en fibres-ciment.
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gaines et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joint de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/ têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieures). Interfaces entre structures. Gaines et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux. Panneaux et plaques.
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/ volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/ plancher, joint mousse.
8. Équipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Éléments en fibres-ciment.

4 Conditions de réalisation du repérage

Le repérage amiante avant démolition, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre C.
Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble à démolir.
Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :
Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.
Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération.
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.
L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.
Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Avertissements :
Le repérage est réalisé conformément à la norme NF X 46-020, qui prescrit la fréquence minimale des prélèvements et des sondages au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage. Compte tenu de l'hétérogénéité de certains matériaux et de leur mise en œuvre parfois aléatoire (par exemple les enduits), il est possible que certains éléments n'aient pu être identifiés avant le début des travaux. En cas de doute, des investigations approfondies devront être engagées.
Afin de faciliter la localisation de certains matériaux ou produits, l'opérateur peut indiquer des zones selon la convention suivante : « A » désigne la zone de l'accès au local. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », … dans le sens des aiguilles d'une montre.

Moyens mis à disposition : **Accès**
Documents remis : **Néant**

Le repérage a été réalisé le(s) : **08/06/2023**

4.1 Écarts, adjonctions ou suppressions par rapport à la norme NF X 46-020 et justification

Sans objet

4.2 Analyse Documentaire :

Néant

4.3 Rapports précédemment réalisés

Néant

5 Résultats détaillés du repérage

➢ Liste des locaux / Parties d'immeuble visités

Parties d'immeuble concernées où Locaux à investiguer	Etage
Toiture	Extérieur

➢ Liste des locaux / Parties d'immeuble non visités :

Néant

➢ Liste des éléments non inspectés :

Néant

5.1 Liste des matériaux et produits repérés

Local / Partie d'immeuble	Etage	Composant de la construction	Partie de composant	Critères de décision	Réf. ZPSO	Présence d'amiante	Estimatif de la quantité
Toiture	Extérieur	Acrotère n°1	Bande d'étanchéité - Revêtement bitumineux	Résultat d'analyse (P001)	Z001	**Non**	
		Sorties ventilations - Chapeau	Terre-cuite - Non peint	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante (Terre cuite)		**Non**	
		Acrotère n°1	Enduit ciment - Non peint	Résultat d'analyse (P002)	Z002	**Non**	
		Toiture	Tuile - Non peint	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante (tuiles terre cuite)		**Non**	

Commentaires :

-Les locaux sont encore occupés par des locataires, aucun sondage destructif lourd n'a été réalisé afin de ne pas exposer les occupants à des fibres d'amiante

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

ANNEXE : Fiches d'identification et de cotation

PRELEVEMENT : P001		
Emplacement : 		
Nom du client VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE	**Numéro de dossier** 68941-134999	**Pièce ou local – Composant** Extérieur - Toiture - Accrotère n°1 - Toutes zones
Nom de l'opérateur HENIN Nicolas	**Date de prélèvement** 08/06/2023	**Partie de composant** Bande d'étanchéité - Revêtement bitumineux
Résultat amiante : Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	**Planche de croquis n :**	
Bande d'étanchéité / Revêtement bitumineux		

PRELEVEMENT : P002		
Emplacement : 		
Nom du client VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE	**Numéro de dossier** 68941-134999	**Pièce ou local – Composant** Extérieur - Toiture - Accrotère n°1 - Toutes zones
Nom de l'opérateur HENIN Nicolas	**Date de prélèvement** 08/06/2023	**Partie de composant** Enduit ciment - Non peint
Résultat amiante : Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	**Planche de croquis n :**	
Enduit ciment / Non peint		

ANNEXE : Plans / Croquis

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

apave	**Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante**		
Titre : Atelier et appartement	N° planche : 1/1	N° dossier : 68941-134999	Type : Croquis
Client : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT	Version : 0	Adresse : ATELIER ILES DES IMPRESSIONNISTES 78400 CHATOU	
Intervenant : HENIN Nicolas	Date : 19/06/2023		
Origine du plan : Cabinet de diagnostics			
Commentaire :		Localisation : Atelier et	Lieu / Zone : Extérieur



ANNEXE : Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrage

Z001 - Accrotère Bande d'étanchéité Revêtement bitumineux (continue : NON)

Local / Partie d'immeuble	Etage	Composant de la construction	Partie de composant	Réf. Sondage	Réf. Prélèvement.	Présence d'amiante	Estimatif de la quantité
Toiture	Extérieur	Accrotère n°1	Bande d'étanchéité - Revêtement bitumineux		P001	Non	

Z002 - Accrotère Enduit ciment Non peint (continue : NON)

Local / Partie d'immeuble	Etage	Composant de la construction	Partie de composant	Réf. Sondage	Réf. Prélèvement.	Présence d'amiante	Estimatif de la quantité
Toiture	Extérieur	Accrotère n°1	Enduit ciment - Non peint		P002	Non	

ANNEXE : Procès-verbaux d'analyse

Document 1

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-16115 EN DATE DU 19/06/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : APAVE DIAGNOSTICS - SAINT-DENIS 84 Rue Charles Michels -BAT IRIS 93200 Saint-Denis	Réf. Commande ITGA : IT1423-16115 Réf. Commande Client : 68941-134999--712--1020--436-153954985

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 15/06/2023

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE + Atelier et appartement - ATELIER ILES DES IMPRESSIONNISTES - 78400 - CHATOU Réf échantillon client : P001 - Bande d'étanchéité - Revêtement bitumineux - Extérieur - Toiture - Toutes zones - Accrotère n°1		Réf échantillon ITGA : IT142306-15964 Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec aluminium	
Matériau bitumineux noir avec aluminium	META (B) le 19/06/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE + Atelier et appartement - ATELIER ILES DES IMPRESSIONNISTES - 78400 - CHATOU Réf échantillon client : P002 - Enduit ciment - Non peint - Extérieur - Toiture - Toutes zones - Accrotère n°1		Réf échantillon ITGA : IT142306-15966 Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris	
Peinture non séparable + Enduit compact gris non séparable	META (A) le 19/06/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRC (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-16115 EN DATE DU 19/06/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Matthieu MEAR Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

ANNEXE : Certificat de compétence

Numéro d'accréditation
4-0634
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

WE-CERT
CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

«Version 01»

Décerné à : **HENIN Nicolas** Sous le numéro : **C2019-SE02-026**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE **(SANS MENTION)**	**Du 15/09/2022 Au 07/07/2024**
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE **(MENTION)**	**X**
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	**Du 15/09/2022 Au 07/07/2024**
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	**Du 15/09/2022 Au 06/04/2024**
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	**Du 15/09/2022 Au 07/07/2024**
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS **(SANS MENTION)**	**Du 15/09/2022 Au 06/04/2024**
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS **(MENTION)**	**Du 15/09/2022 Au 06/04/2024**
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	**Du 15/09/2022 Au 07/07/2024**
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	**X**

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Délivré à Thionville, le 15/09/2022
Par WE-CERT
Mme. Julie HOFFMANN - Responsable de certification

WE-CERT "Qualit'compétences" - 16 rue de Villars, 57 100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45 - mail : admin@qualit-competences.com;
SAS au capital de 7500 Euros – RCS de Thionville – Code APE / NAF, 7120B N°SIRET 88851995600021

ANNEXE : Attestation d'assurance

Votre Assurance
▸ **RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE**

APAVE
IMMEUBLE CANOPY
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE FR

COURTIER
VERLINGUE
9 QUAI DE ROTTERDAM BP 156
68313 ILLZACH CEDEX
Tél : 03 89 61 64 64
Fax : 08 20 20 26 32
Portefeuille : 0201050284

Vos références :
Contrat n° 10800807204
Client n° 0416806720

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

APAVE
Immeuble Canopy
6 rue du Général Audran
92400 COURBEVOIE

agissant tant pour son compte que pour celui de APAVE DEVELOPPEMENT et sa filiale APAVE Diagnostics

est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, par le contrat n° 10800807204, souscrit auprès de notre Société, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées
Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maitrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- **inspection et vérification des installations techniques, équipements et process**
- **bâtiment et génie civil**
- **essais, mesures et métrologie**
- **laboratoires d' analyses (non médicales)**
- **conseils**
- **formation**
- **certification, contrôle, qualification et homologation**

y compris fabrication et vente de produits dans le cadre de ces activités,
à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :
- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.3 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore.**

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2

Contrat : 10800807204

TABLEAU DE GARANTIES

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus ***Sans pouvoir excéder pour :***	**5 000 000 € par année d'assurance**
a) les dommages immatériels non consécutifs	**5 000 000 € par année d'assurance**
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	**2 500 000 € par année d'assurance**
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada ***sous-limités :*** **c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA**	**5 000 000 € par année d'assurance** **1 000 000 € par année d'assurance**
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	**2 500 000 € par année d'assurance ***

***Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 inclus sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Nanterre, le 9 Décembre 2022
Pour la société :



AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Fin du rapport